

FRONDEUR

10^Cmes = LE N^o



ils sont trop verts !

ABONNEMENT :
Un an . . . fr. 5 00
Franco par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

ABONNEMENT :
Six mois . . . fr. 2 75
RECLAMES :
La ligne . . . » 1 60
Fait-divers . . . » 3 00
On traite à forfait.

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

L'Election de Bruxelles.

Le résultat de l'élection de Bruxelles est tel qu'on l'avait prévu. M. Guillery a obtenu 4,000 voix. Il est élu. M. Anseele a obtenu 4,000 voix — ce qui constitue un incontestable succès pour le parti ouvrier. A l'élection législative de 1884, MM. De Paepe et Van Caubergh, candidats du parti ouvrier, obtenaient 300 voix. On voit que les idées démocratiques ont fait du chemin depuis — même dans le corps électoral censitaire — et que le parti ouvrier n'a pas à se plaindre des résultats de la propagande qu'il a entreprise. Cela n'empêche pas la *Gazette* de feu Pétrus de railler M. Anseele de n'avoir pas su obtenir plus de voix. « Allons, dit-elle, l'abominable réaction, les exploiters du peuple peuvent dormir tranquilles. Ils en ont encore pour quel temps avant d'avoir à rendre gorge. » Pauvre *Gazette*, qui ne comprend pas que c'est précisément parce que les censitaires repoussent les ouvriers que ceux-ci se fâcheront un jour et feront « rendre gorge » à ce que la *Gazette* appelle elle-même « l'abominable réaction. »

Ce qu'est devenue la justice belge!

Nous croyons devoir reproduire en entier le compte-rendu de l'audience tenue par la cour d'appel de Bruxelles, au sujet de l'affaire de ce que l'on a pompeusement appelée, dans la presse conservatrice, « le pillage de l'abbaye de Soleilmont ». Afin qu'on ne puisse taxer d'exagérations radicales, le récit tout simple de faits qui constituent une honte pour le pays où ils peuvent se produire impunément, nous empruntons ce compte-rendu à un journal conservateur, respectueux des institutions actuelles et mal disposé pour la classe ouvrière : La Cour d'appel de Bruxelles, 6^e Chambre, a terminé hier, l'examen des affaires se rapportant aux grèves du bassin de Charleroi. Quatre individus condamnés par le tribunal correctionnel pour faits relatifs au pillage de l'abbaye de Soleilmont avaient interjeté appel de la sentence; c'étaient les sieurs Alexandre Lévêque, condamné à 1 an de prison pour mendicité avec violence; Marrant, Joseph, condamné à 5 ans de prison pour extorsion, menaces et violence; Jourdain, Pierre-Joseph, condamné à 6 mois pour recel, et enfin Putterens, Jean-Baptiste, condamné à 2 ans pour vol.

Un incident très émuant s'est produit à l'audience. Le premier condamné, Alexandre Lévêque, avait toujours protesté de son innocence, et, dès les premiers jours de l'instruction, avait invoqué un alibi: Le jour du pillage il était occupé à son déménagement. Trois témoins furent désignés par lui à l'appui de son dire. La gendarmerie procéda-telle mal au supplément d'instruction qui fut ordonné à ce moment, les dépositions des témoins à décharges parurent-elles suspectes? Nous l'ignorons, toujours est-il que le Parquet refusa d'assigner les témoins de l'alibi devant la juridiction de Charleroi, et que le prévenu, trop pauvre pour payer un avocat, n'osant point demander un défenseur d'office, se vit infliger la condamnation que nous avons rapportée plus haut. Pour comble d'infortune, sa femme venait de donner le jour à un enfant et se trouvait dans la plus profonde détresse. Aujourd'hui, Lévêque, qui est détenu depuis le jour du pillage, était parvenu à amener ses témoins devant la Cour; mais M. le Président refusa de les entendre! « A quoi bon? disait-il. L'instruction a déjà été assez longue. » Et dans son réquisitoire, M. l'avocat général constata que tous les grévistes trouvent des témoins à l'appui d'un alibi. La douleur du malheureux était navrante, il pleurait à chaudes larmes, protestant toujours de son innocence. Pendant la suspension d'audience un homme s'approcha d'un membre du barreau de Bruxelles, membre du Conseil de discipline, et s'adressant à lui, lui avoua « que Lévêque, Alexandre, était innocent des faits dont on l'accusait. C'était lui le véritable coupable, et les témoins à charge avaient été trompés par une incroyable ressemblance ». En effet, l'inconnu ressemblait trail pour trail au malheureux condamné. Bourrelé par les remords, mais n'osant se dénoncer à la justice de peur que sa condamnation ne sauvât point Lévêque, l'inconnu était venu à l'audience et, perdu dans la foule, avait

suivi tous les détails du drame judiciaire. Le refus de la Cour d'entendre les témoins l'avait enfin décidé à parler. A la suite de ces révélations, rapportées aux membres de la Cour, ceux-ci consentirent à rouvrir les débats et à entendre les témoins produits. Leur déposition fut telle que Lévêque fut, séance tenante, acquitté.

Cette histoire du malheureux Lévêque n'est-elle pas atroce? Comment! un homme, accusé à tort d'être l'auteur d'un délit, à des témoins prêts à faire éclater son innocence et des individus qui osent s'intituler juges, refusent d'entendre ces témoins! Un magistrat — un président de Chambre! — a l'audace de faire cette déclaration cynique « que l'instruction a déjà été assez longue », voulant dire par là, sans doute, que des gens comme les conseillers, dont les instants sont précieux, ne peuvent s'attarder à écouter la défense d'un pauvre diable!

Et cet avocat général qui se permet de dire que « les grévistes trouvent toujours des témoins à l'appui d'un alibi », et cela parce qu'il s'agit de témoins appartenant à la classe ouvrière — comme si les ouvriers n'étaient pas, en général, aussi honnêtes que les avocats généraux — qui ont eu naguère un collègue pincé au moment où il trichait au jeu? Et dire que si le véritable auteur du délit ne s'était pas montré à l'avocat bruxellois, Lévêque était replongé dans sa prison pour six nouveaux mois, alors qu'il fournissait des preuves de son innocence — preuves que le tribunal ne voulait même pas examiner!

Quand on nous raconte que de pareilles choses ont lieu dans des pays barbares, nous avons peine à les croire et voilà qu'elles se passent dans notre pays, au grand jour, sans que les classes dirigeantes paraissent y attacher la moindre importance! Quand un pays en est arrivé là, il est sûr pour toutes les abjections.

Voilà donc Lévêque acquitté. Les juges lui disent simplement ceci : « Nous vous sommes trompés, nous avons refusé de vous entendre et nous vous avons condamnés injustement. Vous avez passé six mois en prison sans avoir mérité d'y rester un seul jour, c'est vrai. Mais nous avons bon cœur, nous sommes des gens sans rancune et nous ne vous en voulons pas pour cela. Vous êtes libre! »

Et les juges vont dîner — heureux d'avoir fait une bonne action!

Libre. La belle compensation! Pendant six mois, l'infortuné a été enfermé dans un cachot, désespéré, doutant de tout, pendant six mois sa femme, l'enfant qui vient de naître, ont souffert les horreurs de la faim. Lévêque en rentrant chez lui, assé par six mois de captivité trouve la misère noire, les meubles vendus, les dettes menaçantes. Et la Justice croit ne plus rien lui devoir quand elle lui a dit : « On s'est trompé, vous êtes libre. » Dans la vie civile, tout homme qui, même involontairement, fait injustement tort à autrui, est tenu de réparer le dommage, et quand des juges, par bêtise ou par négligence, brisent la vie d'un homme, ils ne sont tenus à aucune réparation! Il faut convenir que c'est commode.

Nous avons cité le cas Lévêque parce que c'est le seul qui ait fait éclater aussi vivement la précipitation avec laquelle les magistrats ont... exécutés les grévistes — vrais ou faux. Mais pour une injustice reconnue, combien d'erreurs judiciaires sont restées inconscues? Un hasard seul a sauvé Lévêque, mais ceux qui ont été condamnés comme lui — sans être, eux, favorisés par le hasard — qui les connaîtra jamais, qui saura les cris de rage poussés par eux dans les prisons?

Les magistrats, eux, n'entendent pas ces cris; ces doutes ne les préoccupent pas. Ils mangent bien, dorment mieux — et sont persuadés qu'ils ont rendu service à la société. En revanche, il est beaucoup d'honnêtes gens qui préfèrent avoir sur la conscience les méfaits d'un malfaiteur ordinaire,

comme par exemple Delannoy, qui d'avoir à se reprocher tous les jugements que la justice belge a rendu depuis six mois contre les malheureux prétendument compromis dans les troubles.

HENRI PECLERS.

Littérature industrielle.

En ces temps de décadence, de volapückisme, de polardichisme, de lopkadockisme et de littérature incohérente; en ces temps où tout est au schopenhauerisme et à l'optimisme; en ces temps où l'esprit délirant (comme l'argile) de plus en plus, s'entourbillonne en des courants vertigineux qui le font pirouetter à tous vents, il est bon, il est sain de pouvoir se démontrer un peu, en délectant les lapsus et les blagues des écrivains du monde parisien. L'art est multiple, artistique, ornemental, monumental, « d'amateur » il est partout; il y a même, tout au fond, rampants, étioles dans la pénombre, l'art officiel et l'art industriel.

Eh bien, M. Ohnet a eu cette audace inouïe, ce courage stupéfiant : créer une littérature qui n'en est pas une, un produit incestueux sorti de l'accouplement pénible de l'art officiel et de l'art industriel, mixture insipide et inodore de style richebourgeois et montépininois. De même qu'un crâne, si antique et si bien poli soit-il, n'est pas bon à faire une bille de billard, un livre de M. Ohnet n'est même pas bon à servir dans les besoins journaliers d'un ménage, moralement et physiquement. Pourtant, M. G. Ohnet est coté sur les marchés de Paris; s'il se fut agi d'un Alfred le Petit exposant *des singes malades*, les mêmes idiots, qui s'engouent si fort pour les élucubrations ohnetistes, l'auraient impitoyablement refusé.

Vides et creux, tintant faux partout où on les fait sonner, vibrant banalement, les romans d'action de M. Ohnet ont la prétention atroce de bête de vouloir passer pour des études psychologiquement vertueuses. Ils sont remplis de types décalqués à droite et à gauche, dans des romans plus ou moins suédois, et fourmillent de fautes grossières qui hurlent macabrement à l'oreille, crèvent les yeux, et que, seul, M. Ohnet ne daigne pas apercevoir, dans son omnipotence de Vischnou « J'm'enfoutiste. »

Nous ne faisons pas de l'assomage à plaisir ni de l'éreintement de parti pris; loin de là.

Nous avons pâli un nombre quelconque d'heures à lire, ou du moins à rêver de déchiffrer les *Dames de Croix-Mort*, que M. Ohnet vient tout récemment de mettre bas. Nous avons relevé à chaque page, à chaque alinéa, presque à chaque phrase, des fautes splendides qui font rêver Xavier de Montépin, hilairent les « Décadents » (nouvelle espèce de mammifères découverts par Mallarmé), tout en plongeant Richebourg dans de fantoches accès de *delirium tremens*.

Jugez en plutôt : Edmée, l'héroïne de ce que M. Ohnet appelle un roman, a les yeux « bleus » à la page 562 et « noir » à la page 574. Plus loin « son cœur se gonfle et lui monte aux lèvres. »

Parfois aussi Edmée répond par un « ahl qui craque comme la détente d'un pistolet »; toute de suite après la malheureuse a un envie féroce « de lâcher le coup. » Quelle pureté de style, quelle délicatesse d'expression, et surtout quelle célébrité!

Plus loin, le lecteur, papillotant des yeux, s'arrête ébloui « devant le vol strident » des hirondelles, lesquelles poussent sans doute dans la pensée de M. Ohnet « des cris rapides et silencieux. » L'auteur tombe ensuite dans la polychromie; en nous ouvrant cette jolie boîte à couleurs, M. de Croix-Mort était brun, M. d'Ayères était blond. Ce passé noir rendait si tentant cet avenir doré. Et quel exquisme de mots! A chaque chapitre, il est question de la petite du garde-chasse Billet. On entend retentir cette petite cha que fois que l'on ne s'y attend pas. Le titre du livre aurait dû être « Petite à Billet. »

De la balistique « pétardièrè », M. Ohnet tombe dans la calinotade avec le monsieur qui « se nit devant la glace, et avisa une place blanche, entre les deux sourcils, au milieu du front ». Enfin, pitieux couronnement de l'édifice, comble de l'acrobatie, cette perle offerte pieusement à l'admiration des races futures. Admirez, mes frères : « Edmée s'éloigna, désireuse de se mettre en face d'elle-même. » Comment diable s'y est-elle prise?

Nous bornons là ces citations, déjà trop multipliées. Prions l'auteur de faire inscrire en tête de chaque exemplaire une note ainsi conçue : « Edition revue, considérablement diminuée et corrigée par un membre de l'Académie. L'exemplaire annoté par nous sera précieusement conservé dans les archives, où nous le tenons à la disposition de M. Ohnet et de tous ceux qui seraient tentés de nous traiter de « fumistes ». »

R. MONTCLAVAL.

Chronique.

Les dessous de M^{lle} Granier.

Le public est friand d'indiscrétions sur ce que l'on est convenu d'appeler les mystères du théâtre. Il adore les potins du monde dramatique. Il aime qu'on lui débine les trucs, qu'on lui fasse voir des coulisses les artistes et les pièces qu'il ne doit voir que de la salle. C'est son goût. Il n'y a pas à aller contre. De là, le reportage théâtral et les soirées parisiennes.

Mais, si le public est ravi que des journalistes spéciaux le pilotent dans les dessous des théâtres, sa joie ne doit plus connaître de bornes quand un procès, comme celui que la blanchisseuse de M^{lle} Jeanne Granier vient d'intenter à la gracieuse divette, lui permet d'entrevoir et de subodorer les dessous d'une comédienne en vogue. La blanchisseuse de Giroflé-Girofla lui réclamait le paiement de sa note, suivant un usage auquel les blanchisseuses et les autres commerçants paraissent attacher une importance vraiment excessive. Ce que la Petite Mariée, elle, trouvait excessif, c'était le montant de la note : 2,044 francs pour moins d'une année! Le fait est que c'est là un joli total.

Cependant, le tribunal a donné gain de cause à la blanchisseuse et condamné à la fois Madame le Diable, la Petite Mariée, le Petit Duc et Giroflé-Girofla dans la personne de M^{lle} Jeanne Granier, au paiement intégral des 2,044 francs, sans réduction aucune. Il est absolument impossible de supposer que, pour se prononcer en ce sens, MM. les juges se soient basés sur ce que M^{lle} Granier donnait à sa buandière du linge tellement malpropre qu'il nécessitait des lessives exceptionnelles, d'un prix exorbitant. Quand les joyeuses commères de Windsor, sous prétexte de la soustraire à la colère d'un jaloux, ont emprisonné Falstaff dans un paquet de linge sale : « J'ai, dit le gros homme, subi la torture d'être enfermé, comme pour une violente distillation, avec des hardes puantes, fermentant dans leur crasse. » Mais il est bien évident que ni Falstaff ni personne nese plaindrait d'être enseveli dans le linge de M^{lle} Granier, même, ou plutôt, surtout dans celui qu'elle vient de quitter.

D'ailleurs, quand même la défenderesse ne serait pas connue pour l'une des jolies actrices de Paris, ce qui sous-entend qu'elle a pour sa personne des soins minutieux, le chiffre réclamé par la lavandière établit bien qu'elle ne garde pas longtemps le même vêtement en contact avec son épiderme.

Néanmoins la quantité de linge annuellement envoyée par la débitrice au nettoyage ne suffirait pas pas à expliquer les préventions de la créancière. Aussi est-ce la qualité de ce linge qui a motivé l'arrêt. Il conste, en effet, des débats, que M^{lle} Granier possède des trésors de lingerie. C'est des chemises de jour de 150 francs — des chemises de nuit plus chères encore — car il faut aux jolies femmes pour se déshabiller plus d'argent que pour s'habiller; c'est des bas en soie et en dentelle de Chantilly à 250 francs la paire; c'est enfin des pantalons merveilleux, inestimables, avec bouffants de dentelles. Oh! ces bouffants! Les choses sur lesquelles ils bouffent! Nous

sommes loin de la simple feuille de figuier...
Niez donc le progrès !
Vous comprenez bien que toutes ces enveloppes compliquées, ornées, bouffantes, ne se lavent pas comme du calicot à quinze sous le mètre. C'est tout un travail, il faut des précautions infinies, une légèreté et en même temps une sûreté de main sans égales... Ici, le blanchissage confine à l'art.

Ce n'est pas tout. M^{me} Granier, paraît-il, ne donne pas toujours ses pantalons, ses chemises et ses bouffants dans un état parfait. Il s'y trouve souvent des déchirures. La future créatrice du rôle de la *Cigale*, toutes les fois qu'elle joue, y met une animation extraordinaire. Ce n'est pas une de ces actrices froides comme des cordes à puits. Vous l'avez vue : vous savez qu'elle a le diable au corps, le feu au ventre. Cela explique bien des accros. Il faut les réparer. La blanchisseuse s'en chargeait. Grave et délicate besogne. Ci : 2,044 francs.

Il est sans doute beaucoup d'hommes — je dis des plus bécarres — qui, loin de réclamer ce prix l'offriraient trois et quatre fois pour blanchir l'aimable divette, manier le linge qu'elle a porté sur sa peau, y rechercher ses effluves, cette *idole di femmina*, l'un des charmes d'une personne de son sexe, et qui varie avec chacune. Par malheur, ce n'est pas le tout que de vouloir : il faut pouvoir. Les hommes sont plus aptes à fripper et salir le linge qu'à le rendre net et luisant. La chanteuse était donc forcée, comme tout le monde, de s'adresser à une lavandière de profession, et celle-ci s'est fait payer un prix que les magistrats n'ont pas trouvé exagéré, mais qui ne laisse pas d'être chaud.

Je me demande seulement comment MM. les juges s'y sont pris pour édifier leur religion à l'endroit des dentelles des bouffants de M^{me} Jeanne Granier. A-t-on procédé à une expertise ? Si oui, de quelle façon y a-t-on procédé ? En toute hypothèse, l'expert n'aura pas été un homme à plaindre : car inspecter la garde-robe diurne et nocturne d'une jolie femme, c'est pénétrer, sinon au tréfonds, du moins sur le seuil de ses intimités, et, de là, entrevoir mille petits secrets charmants, mille exquises coquetteries. Malheureusement, la lumière ne s'est pas faite sur la manière dont le tribunal a pu mener à bien l'instruction qui lui était confiée.

Ce qui est acquis à l'histoire, ce qui ressort éclatamment des débats, c'est que Mlle Granier a des dessous qui défilent toute comparaison. L'envers du théâtre, en général, ne ressemble guère à son endroit. Le contraste est même violent. La pièce, qui vue de la salle, est dans son ensemble la plus soignée, la plus pimpante, la plus chatoyante, la plus luxueuse, cette même pièce, vue des coulisses, par derrière, est orde et sordide, couverte de taches, de graisse, d'huile, de poussière, mal peignée, fumeuse, rapiécée, rafistolée, encrassée. Le théâtre est une médaille où l'on réserve tout à la face, où l'on sacrifie le revers.

Nous savons maintenant — et nous en sommes heureux — que Mlle Jeanne Granier a rompu avec ces traditions déplorables. Le revers chez elle est digne de la face. Elle veut que tout soit en harmonie, et, non contente de soigner ce qu'on voit, elle apporte le même luxe, le même raffinement à tout ce que d'ordinaire on ne voit pas.

Avais-je auteurs dramatiques ! Ce procès, en soulevant un coin des voiles, leur enseigne qu'avec une telle interprétation ils peuvent tout entreprendre. Les chemins sont ouverts ! comme on chante dans *GUILAUME TELL*. On peut confier à celle qui fut *Madame la Diable*, non-seulement les rôles qui veulent du talent, mais ceux qui exigent du linge. On peut lui donner des rôles où l'on se retrouve, voire des rôles où l'on se déshabille. On peut, par exemple, faire pour elle une Phryné, et, loin de l'escamoter, mettre carrément au théâtre la scène fameuse où la glorieuse héraïde se disculpa, en se dépouillant de ses vêtements et apparaissant à ses juges dans le plus sommaire des costumes.

Phryné : c'est une idée et je l'offre à qui la voudra prendre. Je demanderai seulement, si on la met à exécution, à figurer dans l'aéropage.

GRAMONT.

L'emploi des eaux destinées à rendre aux cheveux leur couleur primitive, peut avoir de graves inconvénients : Toutes les eaux contenant un dépôt blanc jaunâtre sont fatales pour la santé. L'Argentine est la seule qui ramène les cheveux gris et blancs à leur couleur primitive, sans jamais nuire. Elle enraye la chute des cheveux, enlève les pellicules et donne à la chevelure une nouvelle vie. 5 francs le flacon, pharmacie de la *Croix Rouge*, de L. Burgers, 16, rue du Pont-d'Ile, Liège.

Roman-Rasoir.

I
La commune de Bétigny-les-Sablons était en fête.
Colas, le hôte du village, épousait Rose, la filleule du percepteur.

II
La filleule du percepteur avait dix-huit ans, toutes ses dents et, ce qui ne gâtait rien à la sauce, cinquante mille francs de dot.

III
Colas était amoureux fou de sa fiancée. Il voyait pourtant un nuage menaçant dans ce beau ciel de bonheur...

Quel était donc ce nuage ?...
IV
La mère de Rose !...
Hélas ! Colas était affligé d'une belle-mère !...
Une belle-mère classée dans l'ordre des *cramponius* !...

V
Rapace, méchante, jalouse et sourde comme un pot, voilà son portrait peu chargé...
De plus, elle comptait soixante-dix-huit printemps.
Sa chambre était située au-dessus de celle des nouveaux époux.

VI
A la sortie de l'église, la noce entière alla se rafraîchir chez le marchand de vins *feints* (!) de l'endroit. L'après-midi se passa à boire. Le soir, un brillant dîner réunissait les invités dans le salon jonquille du percepteur.

VII
Le dîner fut très gai ; puis comme il n'est pas de bonne noce sans bal, on alla querir deux anciens prix du Conservatoire qui, moyennant cinq francs, se chargèrent de faire sauter les invités.

VIII
Minuit !...
Les demoiselles d'honneur viennent chercher la jeune épouse qui pleure et la conduisent à la chambre nuptiale. Colas était dans un tel état d'ébriété qu'il ne s'aperçut même pas du départ de sa femme !

IX
Après avoir reconduit ses convives, mons Colas, la tête un peu lourde, mais le cœur ardent, se dirige vers la chambre où repose sa bien aimée et y entre en l'appelant des plus doux noms...

X
XI
Le lendemain matin, Colas s'éveille et aperçoit sa belle-mère à ses côtés !...

XII
Le malheureux s'était trompé d'étage !...
L. MAILLOT.

Café du Phare.

Samedi dernier a été inauguré avec éclat, un établissement qui peut être considéré comme étant, dans son genre, un des plus beaux du pays.

Nous voulons parler du *Café du Phare*, installé dans l'ancienne propriété Haime, transformée avec intelligence par M. l'architecte Bernimolin, qui en a fait une merveille de richesse et d'élégance. L'immense salle de billards, surtout, décorée par Meyer, est particulièrement réussie.

Au banquet qui a précédé l'inauguration publique, un toast a été porté à la vogue du *Café du Phare*.

Celui-ci renferme assez d'attractions pour que l'on soit certain que ce toast sera exaucé.

L'Espagne en danger.

Nous lisons dans la *Meuse* :
DEUX LIÉGEOIS PRIS POUR DES ESPIONS. — La France du 24 courant publiait le télégramme suivant :

« Madrid, 22 octobre.
« La *Concordia*, de Vigo, dit qu'un individu bien mis, porteur d'un appareil de photographie instantanée, a été vu en train de prendre la vue du port.
« La *Concordia* croit que c'est un Allemand. Le même individu a été plus tard aperçu photographiant d'autres points de la baie de Vigo et prenant des notes.

« Ce fait est très commenté, parce que plusieurs allemands ont pris des notes et des croquis dans d'autres points de l'Espagne.

Nous croyons pouvoir affirmer que ces soi-disant espions étaient deux jeunes gens parfaitement connus à Liège, et belges tous deux, l'un est M. H. S., fils d'un de nos premiers magistrats ; l'autre habite Glain : c'est M. J. C., fils d'un docteur bien connu. Tous deux voyageaient dans un but exclusivement scientifique.

Nos renseignements particuliers nous permettent d'affirmer que le voyage de nos deux concitoyens en Espagne n'est pas aussi innocent que la *Meuse* veut bien le dire.

Un des deux liégeois qui est le fils de M. le docteur Candèze — le propriétaire de l'importante maison de santé de Glain — était réellement chargé d'une mission secrète. Il s'agissait de réclamer au gouvernement espagnol, les nombreux châteaux que les pensionnaires de M. Candèze affirment posséder en Espagne. M. Candèze fils n'ayant pas obtenu du gouvernement espagnol toutes les satisfactions désirables, s'est alors décidé à prendre des vues des principales forteresses maritimes d'Espagne, afin de faciliter à la marine belge une descente sur la côte Ibérique.

Pincé par les autorités vigilantes, notre concitoyen, pour ne pas compromettre son pays, a eu l'adresse de se faire passer pour un espion prussien — chose d'autant plus difficile que ni lui ni son compagnon ne savent un mot d'allemand et que c'est en parlant wallon que nos concitoyens ont pu se faire prendre pour des compatriotes de M. de Bismarck.

La nouvelle de ce grave incident, a fait baisser les fonds espagnols à Paris — et hauser les épaules partout.

Escrime.

Les amateurs d'escrime apprendront sans doute avec plaisir que M. Balza, l'excellent professeur, ouvre une salle d'armes particulière au Casino du Passage.

L'inauguration de cette salle aura lieu le 3 novembre prochain. La réputation que M. Balza a su acquérir dans le pays nous est un sûr garant du succès auquel est appelée cette nouvelle école d'escrime.

ECHOS.

Dans un restaurant.
— Garçon, ces œufs à la coque sont ignobles. Appelez le patron.

Le patron arrive, regarde les œufs et s'adressant au garçon d'un air indigné :
— Imbécile ! vous avez l'aplomb de servir ces œufs à la coque ! Il sont pourris. Quand des œufs sont dans cet état-là, on les sert en omelette !

Un assassin était conduit à la guillotine. Un prêtre, crucifix en main, l'exhortait et le suppliait de revenir à de meilleurs sentiments, à ce moment suprême. Le patient ne semblait guère écouter le ministre de Dieu.

— Rappelez-vous, mon fils, que Jésus s'est livré avec calme aux bourreaux.
— La belle affaire, répondit alors le coupable, il savait bien qu'il ressusciterait le troisième jour.

Si j'étais la femme d'un porteur de lettres, je ne coucherais jamais avec mon mari.

— Parce que la loi punit le contrefacteur.

Une perle trouvée dans la *Voix du Luxembourg* :

LE PETIT CHAT

Dis-moi pourquoi, petite mère,
Lorsque j'ai bu mon chocolat,
Quand tu me laves la paupière,
M'appelles-tu mon petit chat ?

L'auteur de cette poésie, tout bonnement exquise, se nomme M. Radoux. Continuez, poète, continuez !

Lu aux annonces du *Journal de Gand* :
« A céder une jolie coureuse, ayant encore peu roulé. »

A travers les Théâtres.

De ci, de là.

Que si, amis lecteurs, vous lisez d'ordinaire la chronique théâtrale de presque tous les journaux de Liège, vous devez avoir remarqué l'insignifiance de ce qu'on appelle ici la critique.

Que la représentation soit bonne au mauvais, que la mise en scène soit soignée ou pas, que l'orchestre ait correctement tenu son rôle ou que les violons aient raclé faux toute la soirée, vous pouvez ouvrir le lendemain votre journal, et toujours vous y trouverez une sarabande d'adjectifs plus époustouflants les uns que les autres. Tout a été : brillant, superbe, magnifique, charmant, délicieux, épatant ! Et le public gobeur continue à lire les tartins de gens qui paraissent croire que la critique n'a qu'une seule chose à faire : « casser l'encensoir sur le

nez de tous les directeurs passés, présents et futurs.

Bien rares sont ceux qui, de temps à autre, ont pu hasarder une timide critique. On les cite, ceux-là, comme des héros. Il est vrai qu'il n'est pas bon de s'attaquer aux puissants du jour. A preuve, l'histoire du *Foyer*, lequel, pour avoir prié le directeur de notre Théâtre royal de ne pas « produire » trop souvent M^{me} Verellen, s'est vu retirer la place réservée à son chroniqueur et même la communication du programme des spectacles.

Croyez-vous qu'un seul confrère ait protesté contre de pareils procédés ; croyez-vous qu'un seul journaliste ait pris la défense de celui qui, seul, avait osé faire preuve d'indépendance ?

De même pour le *Pavillon de Flore*. Le très sympathique directeur de ce théâtre a réuni une troupe convenable pour le vaudeville — mais absolument insuffisante pour l'opérette.

De tous les artistes de la troupe il n'en est pas un — pas un ! — qui ait quelque valeur dans l'opérette. Victor, lui-même, tant vanté, n'a pas les qualités nécessaires. Très drôle, très rond dans les rôles de papas de vaudeville, il manque absolument d'intelligence créatrice dans l'opérette. Ce ne sera jamais ni *Jupiter*, d'*Orphée*, ni le *Vice-Roi*, de la *Périchole*, ce sera Victor, avec la même allure, les mêmes gestes et la même voix... négative. Quant aux autres, mieux vaut n'en pas parler. Ils ont arrangé ce chef-d'œuvre comique qui a nom *Orphée* de la plus pitoyable façon.

Eh bien, croyez-vous que les journaux aient le courage de dire ce que tout le monde pense de pareilles interprétations ? Du tout. Quelques timides essais de critique, noyés dans un lac d'éloges — et voilà.

Et, trompés par ces appréciations, les bons directeurs continuent à croire qu'ils font merveille — sans s'apercevoir que les gazetiers qui les couvrent ainsi d'éloges sont, en réalité, leurs pires ennemis.

Théâtre Royal de Liège

Direct. : PAUL VERELLEN.
Bur. à 6 0/0 h. — (0) — Rid. à 6 1/2 h.
Samedi 30 octobre 1886

Toute dame accompagnée d'un cavalier ne paiera que demi-place.

Le Diner de Pierrot, vaudeville en 1 acte.
Rip-Rip, opérette-féerie en 3 actes et 4 tabl.
Avant-dernière représentation des LAURI-LAURI'S
Dimanche 31 Octobre

Rip-Rip, opérette-féerie en 3 actes et 4 tableaux, musique de Planquette, avec les Lauri-Lauri's.
Le 1^{er} acte de la *Périchole* avec M^{lle} Luce, qui remplira le rôle de la *Périchole* et qui intercalera la *Cruche Cassée*, Boléro Espagnol.
Pour les adieux des Lauri-Lauri's, Puss-Puss, pantomime-féerie.

Théâtre du Pavillon de Flore

Propriété Ruth
Bur. à 5 3/4 h. — Rid. à 6 1/4 h.
Dimanche 31 octobre et Lundi 1^{er} novembre

Orphée aux Enfers, opéra-bouffe en 3 actes et 6 tableaux, musique de J. Offenbach.
L'Escamoteur, grand drame en 5 actes.

Théâtre du Gymnase

Dir. P. Verellen.
Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.
Samedi 30 octobre et jours suivants

Une Affaire d'onze heures, mimo comédie excentrique en 4 actes, musique arrangée par M. Barnier.

La librairie Georges

(Vente et location de livres nouveaux)
Rue de la Cathédrale, 60, Liège.
Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.

J.-D. HANNART & C^e

MANUFACTURE

CHAUSSURES

8, Mosdyk, Liège

Seule fabrique qui chausse le client directement

Maisons de Vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, rue de l'Université, 22

ANVERS

7 -- rue Nationale -- 7

BRUXELLES

53, rue de la Madeleine, 53

LES REPARATIONS SE FONT AU PRIX COUTANT INCROYABLE !



Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI

29, Rue de la Cathédrale, 29

VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE S'-DENIS, LIÈGE

Dernière nouveauté : **MONTRES SANS AIGUILLES**. Montres en acier bruni, émail, chrysothème, à jeu dit Boulette à boussole (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux, visible la nuit, à seconde indépendante, Chronomètre et Répétition (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique, Régulateurs, Réveils, et Horloges avec oiseau chantant les heures, Pendules-Médailles à remontoir, système breveté appartenant à la maison, Montres Thermomètre, etc.

Baromètres métalliques précision garantie

Bijoux riches et ordinaires, Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeuses montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage. Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Hochets, et Argenterie de table.

Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

RASSENFOSSE-BROUET

26, Rue Vinave-d'Ile, 26

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

SEUL REPRÉSENTANT

MIGRAINE

Les granules du Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques: Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 14, Pont-d'Ile. Envoi franco contre timbre-poste.

IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUVET, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 14, Pont-d'Ile, Liège.

Institut POSTULA

Préparation aux examens d'admission aux Ecoles Spéciales de l'État. Rentrée 5 Octobre. Pour tous renseignements, s'adresser au directeur, M. HENRI POSTULA, rue Chevafosse, 11, Liège.

SPÉCIALITÉ :

MALADIES DE LA PEAU

et Maladies syphilitiques

Docteur DU VIVIER

Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège

CONSULTATIONS de MIDI à 2 Heures

Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris

3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRATER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

SERRURIER-BOVY

38, rue de l'Université, 38

LIÈGE

Spécialités de la Maison :

ARTICLES DE CHINE & DU JAPON

Etoffes et Tissus

de l'Inde et de l'Orient

DÉCORATIONS ET AMÉUBLEMENTS

Orientaux

Orfèvrerie Argentée

ARTICLES DE MÉNAGE

Grande Brasserie Anglaise

DE

CANTERBURY

PALE-ALE LIGHT-PALE-ALE IMPÉRIAL STOUT

Bières en Fûts. — Bières en Bouteilles.

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION — EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

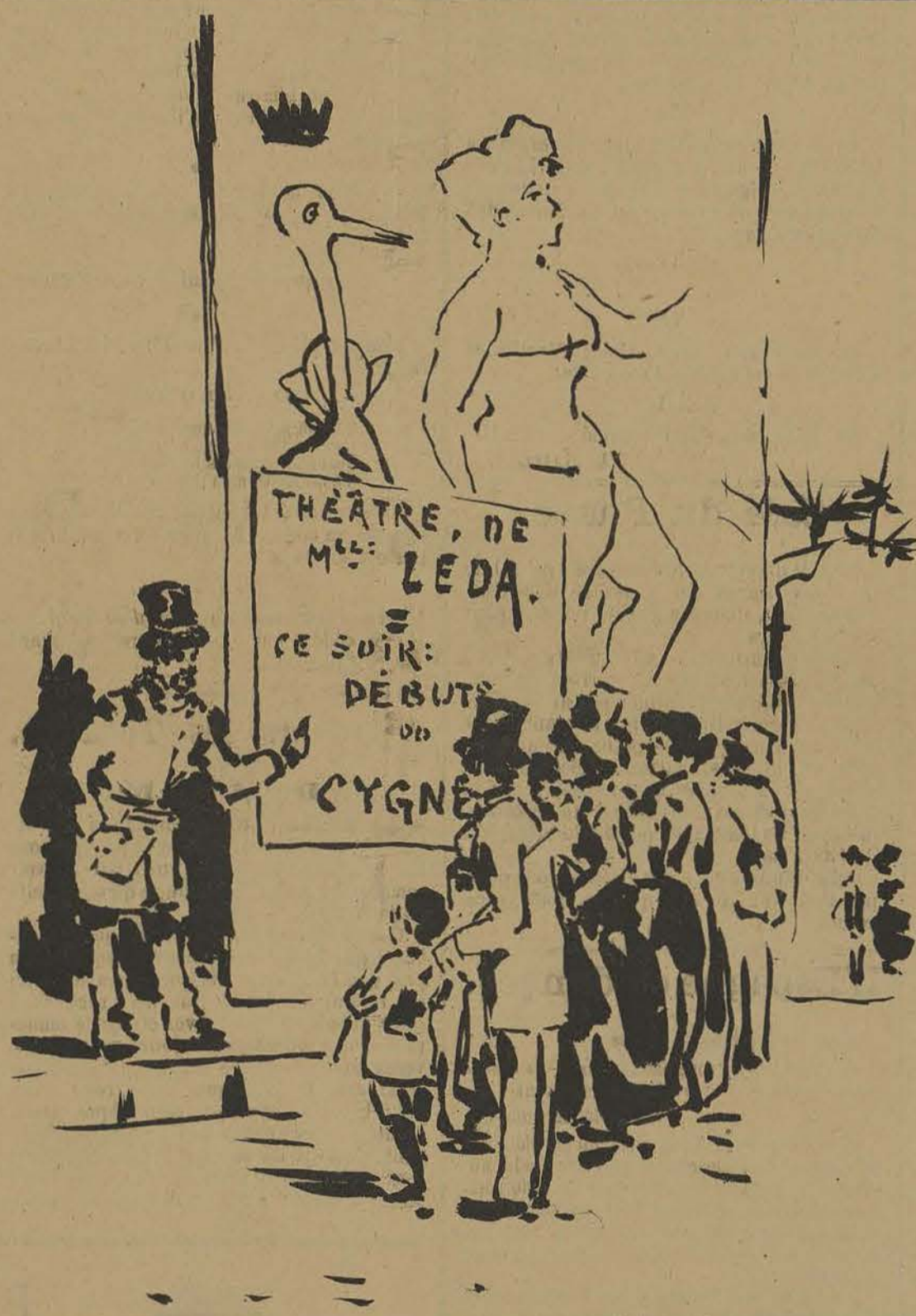
RUE CHAPELLE-DES-CLERCS, 3, LIÈGE

MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, LIÈGE

Consommations des 1^{res} Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets — Côtelettes — Viandes Froides



MUSIQUE

LE COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE

vient d'entreprendre la publication d'une collection nouvelle de morceaux de piano à bon marché. — d'un bon marché exceptionnel.

Le prix du cahier de cinq à dix morceaux est de fr. 1.50; le prix du morceau séparé est de 50 centimes. Le format est agréable et l'impression des plus soignée. — La collection se compose, jusqu'à ce jour, de six cahiers, contenant 39 morceaux choisis, distribués suivant la force de l'exécutant.

Edition Populaire de

LES MISÉRABLES

Par Victor HUGO

2 Livraisons à 10 centimes par semaine

Les deux premières sont distribuées gratuitement

Agence Générale pour Liège

Librairie D'HEUR

21, rue Pont-d'Ile, Liège

A la Croix Rouge

Chaque année, à l'approche de l'hiver, il arrive de nombreux accidents qui occasionnent souvent la MORT aux personnes atteintes de HERNIES. Cela tient à ce qu'elles portent de mauvais bandages achetés dans des maisons qui n'offrent aucune garantie et qui ne doivent leur recommandation qu'aux commissions ou bénéfices qu'elles donnent.

Tous docteurs, médecins qui tiennent à ce que leurs clients soient bien soignés recommandent la

MAISON

VINCENT

Bandagiste-Spécialiste-Orthopédiste

RUE SUR-MEUSE, 1, LIÈGE

Une Dame est attachée à la Maison.

LA MAISON

DES

TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

A fait une immense affaire de

COUVERTURES DE LAINE

bonnes et chaudes pour literies, etc., à

3 fr. 60

Article extra pour voyageurs, à

7 fr. 60

Maison centrale

Rue Neuve, 56, BRUXELLES

Crèmerie de la Sauvenière

BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE

et place St-Jean, 26.

Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, près le Théâtre Royal.

Tous les soirs, à 8 heures,

Concert de Symphonie

Direction V. DALOZE.

Eclairage à la lumière électrique.

Grands Salons

Pour Sociétés, Noces et Banquets.

JEUX D'ENFANTS.

GRAND DÉBIT DE LAIT

Saison extra — Bock Grüber

Liqueurs et limonades de 1^{er} choix.

A la Ménagère

Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3

Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inrochetables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et jonc. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poulaillers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Inventeur des POÊLES pour trains et tramways, système perfectionné, employé sur les lignes Liège-Jemeppe et Liège-Maestricht.

HOTEL RESTAURANT DU CAFÉ RICHE

PLACE ST-DENIS

François KINON

DINERS, depuis Fr. 1.50, 2 Fr. et au-dessus

ET A LA CARTE

Potage	Fr. 0.20
Bouillon	» 0.20
Tête de Veau Vinaigrette	» 0.60
Rosbeef, Pommes et Légumes	» 0.75
Gigot, Pommes et Légumes	» 0.75
Civet de Lièvre	» 0.75
Filet aux Pommes	» 1.00
2 Côtes de Moutons, Pommes	» 1.00
Tête de Veau en tortue	» 1.25
1/4 Poulet de Bruxelles roti	» 1.00

GRIVES, PERDREAUX, BÉCASSES ET BÉCASSINES

Huitres de Zelande et d'Ostende

SALONS pour NOCES et BANQUETS

MUNICH, PALE-ALE ET SAISON

Vins vieux des premiers crus

On parle Anglais, Hollandais et Allemand